

Conférence ministérielle sur les affaires francophones Winnipeg, les 18 et 19 septembre 2003

Session fédérale/provinciale/territoriale

Présentation donnée par la Colombie-Britannique sur le dossier du développement économique

- Bonjour, collègues et consœurs, ministres et député.
- Nous savons tous que le développement économique est un enjeu majeur pour l'avenir de nos communautés francophones et acadiennes à travers le Canada.
- Lorsque j'ai fait le survol des rapports d'activités soumis par tous, j'ai pu constater que bien que nous vivions des situations très différentes dans chacune de nos provinces et territoires, nous utilisons souvent la même approche et les mêmes outils pour le développement économique de nos communautés francophones en situation minoritaire.

[Les emplois et les entrepreneurs]

- La **création d'emplois** pour les francophones et le soutien des **entrepreneurs francophones** afin de démarrer et faire grandir leurs compagnies reçoivent l'appui des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral dans la majorité des provinces et territoires.
- Nous avons besoins de ces emplois et de ces entrepreneurs pour assurer la vitalité de nos communautés et pour y garder nos jeunes.
- Par exemple, l'**Ontario** a financé une conférence internationale et a mené une mission économique virtuelle avec la France pour les entrepreneurs francophones.
- Au **Nunavut**, des discussions préliminaires ont été initiées entre l'Association des francophones et des représentants du gouvernement pour développer une stratégie économique pour la communauté francophone.

- En Colombie-Britannique, nous avons aussi entamé des pourparlers avec le gouvernement fédéral, la SDE et le Conseil Jeunesse pour aider nos jeunes francophones à se trouver des emplois dans la fonction publique, et pour assurer que les postes fédéraux bilingues en Colombie-Britannique seront comblés par des candidats qui ont les compétences linguistiques nécessaires pour réussir. Sans nos jeunes, peu ou pas d'avenir pour nous les francophones hors Québec.
- Dans ces dossiers, le gouvernement fédéral joue un rôle critique à travers des agences telles que la Diversification de l'Économie de l'Ouest et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Le soutien apporté par ces agences aux chambres de commerce et sociétés de développement économiques francophones est irremplaçable.
- On doit aussi noter qu'il y a **deux autres domaines privilégiés** où les gouvernements et les francophones oeuvrent en matière de développement économique.

[Le tourisme]

- **Le tourisme** est très important pour les francophones. Pas moins de huit provinces et territoires sont actifs dans ce domaine.
- Par exemple, tous les responsables gouvernementaux connaissent l'initiative du **corridor touristique francophone pan-canadien**. L'an dernier, via cette initiative, les quatre provinces de l'Ouest ont contribué à publier un cahier touristique en français dans tous les journaux francophones du pays, avec 1,7 million de lecteurs francophones, pour promouvoir le tourisme en français dans chaque province.
- Le tourisme est un dossier très important pour nous en **Colombie-Britannique**. Depuis deux ans, nous travaillons conjointement avec la Société de Développement Économique et Tourism BC pour préparer un plan d'affaires pour accroître le tourisme en français en Colombie-Britannique.

- Nous avons maintenant un plan d'action et sommes en discussions avec la Chambre Économique de l'Alberta, Alberta Tourism et le Secrétariat francophone de l'Alberta pour mettre en place un plan d'action commun afin d'attirer les Français à venir visiter l'**Alberta** et la Colombie-Britannique. Et depuis hier, le Yukon considère de se joindre à nous pour cette initiative!
- Et il va sans dire que nous misons aussi sur les **jeux olympiques de 2010** pour valoriser le fait français dans notre province et pour stimuler un développement économique accru pour notre communauté francophone.

[Le partenariat et la culture]

- En Colombie-Britannique, nous croyons fermement que le **partenariat**, non seulement à l'échelle provinciale et territoriale mais aussi entre les provinces et le gouvernement fédéral, est vraiment la manière privilégiée de faire avancer les dossiers francophones.
- Il est évident que plusieurs autres juridictions sont aussi d'accord sur ce point lorsque nous considérons un autre volet très important, la **culture**. C'est dans ce domaine en particulier que nous voyons plusieurs ententes bilatérales et de partenariat.
- Par exemple, la **Nouvelle-Écosse** s'est distinguée par son appui à leur journal francophone et radio communautaire, et par son accent sur le travail en région.
- Nos collègues du **Manitoba** ont signé un Accord de coopération et d'échanges culturels avec le Québec et un Protocole d'entente avec la région du Bas-Rhine en France.
- Le **Nouveau-Brunswick** a une entente bilatérale avec le Québec dans plusieurs domaines et cherche à améliorer son entente avec la France du point de vue du développement économique.
- Il ne faut pas négliger nos industries culturelles, qui apportent une contribution économique et sociale importante à la collectivité franco-canadienne.

- Nos activités culturelles contribuent aussi à rendre les communautés francophones minoritaires plus visibles et leur permettent d'établir un dialogue positif avec nos autres concitoyens canadiens.
- Je me réjouis d'être ici aujourd'hui et de représenter la Colombie-Britannique et mon collègue Richard Stewart.
- Collectivement, il nous reste beaucoup de chemin à faire. Mais je suis fier du travail accompli depuis notre dernière rencontre dans toutes nos juridictions pour le développement économique de nos communautés.
- Merci encore de m'avoir si bien accueilli.